Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260615-CC_2026_137-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15/06/2026
Délibération n°28

L'an deux mille vingt-six, lundi quinze à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du Conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le mardi neuf du mois de juin deux mille vingt-six.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	62
Présents	53
Votants	55
Vote	
Pour	55
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil communautaire à l'exception de :
Dominique RENOU-COLMONT, déléguée d'Allaire, donne Pouvoir à Yoann LE FOL, Delphine BOUTON, déléguée d'Avessac, donne Pouvoir à Hubert DU PLESSIS, Daniel BARRE, délégué de Bains-sur-Oust, Jean-Yves COLLEAUX, Maire de Langon, Nicolas DEBRAY, Maire de Saint-Just, remplacé par sa suppléante Sandrine GAUDIN, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, remplacé par son suppléant Régis CLAVIER, Gaël PICHON, déléguée de Béganne, Andrée LE ROUX, déléguée de Langon, Rémi BESLE, délégué de Plessé, Pierrick LE BOTERFF, Maire de Saint-Vincent-sur-Oust, Mathilde DUMONTET, déléguée de Saint-Vincent-sur-Oust

Secrétaire de séance : Pierrick LAUNAY

ECONOMIE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DES CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT

La présente délibération a pour objet d'approuver la nomination des délégués au sein des Conseil d'administration des établissements publics locaux d'enseignement (Lycées et collège Beaumont, EREA et collège Bellevue).

Rapport de Monsieur Jean-François MARY, Président,

Plusieurs établissements d'enseignement secondaire et supérieur de Redon ont ouvert leurs instances à des représentants des collectivités territoriales.
REDON Agglomération siège au sein des conseils d'établissements suivants :

- Lycée d'enseignement général Beaumont ;
- Lycée d'enseignement professionnel Beaumont ;
- Collège Beaumont Redon ;
- Collège Bellevue Redon ;
- Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) Redon.

CONSIDERANT le renouvellement des instances communautaires de REDON Agglomération.

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260615-CC_2026_137-DE

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **de valider les représentations suivantes de REDON Agglomération au sein de ces établissements :**

1 – Lycée d'enseignement général Beaumont

Titulaire	Suppléante
Jacques CARPENTIER	Isabelle DERUYTER

2 – Lycée d'enseignement professionnel Beaumont

Titulaire	Suppléante
Jacques CARPENTIER	Isabelle DERUYTER

3 – Collège Beaumont

Titulaire	Suppléante
Jacques CARPENTIER	Isabelle DERUYTER

4 – Collège Bellevue

Titulaire	Suppléante
Jacques CARPENTIER	Isabelle DERUYTER

5 – EREA

Titulaire	Suppléante
Jacques CARPENTIER	Isabelle DERUYTER

- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision.**

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 55 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 15/06/2026

Le Secrétaire de séance,
Pierrick LAUNAY

Le Président,
Jean-François MARY

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34